



Comité Français d'Accréditation
52, rue Jacques Hillairet 75012 Paris
SIRET : 397 897 487 00031
Téléphone : +33 (0)1.44.68.82.20
Site internet : www.cofrac.fr

Attestation d'accréditation
Accreditation certificate

N° 1-10045
Rev. 0

Bénéficiaire / Beneficiary: DPA PRELEVEMENT POUR LE BATIMENT SAS
Opérant sous le nom / Operating as: DPA Prélèvement pour le Bâtiment Ouest

Identifiant légal / *Legal identifier*: N° 991385899

Adresse / *Address*: 5 RUE DE TREODET, 29500, ERGUE-GABERIC, France

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que l'organisme satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** et aux règles d'application du Cofrac pour son activité Essai / Analyse, pour les activités et sites précisées dans l'annexe technique ci-après, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that the body fulfils the requirements of the standard **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** and Cofrac's application rules for its activity of Testing, for the activities and locations described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral de l'European co-operation for Accreditation (EA) pour les activités objets de la présente attestation. / *Cofrac is signatory of the European Co-operation for Accreditation (EA) multilateral agreement for the activities covered by this certificate.*

Cette version de l'attestation remplace toute version précédemment émise / *This version of the certificate supersedes all previously issued versions.*

Seul le texte en français engage la responsabilité du Cofrac / *Cofrac's liability applies only on the French text.*

Date de prise d'effet / *Valid from*: **02/02/2026**

Date de fin de validité / *Valid until*: **30/09/2028**

Approuvé par / *Approved by*:

DocuSigned by:

Nalmie CARNEJAC

ED03B91D1EB044D...

L'accréditation peut être retirée, suspendue ou sa portée modifiée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The accreditation can be withdrawn, suspended or its scope modified at any time. For a proper use the scope of accreditation and its validity should be checked on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Annexe technique / Technical annex

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

Sites intervenant dans le cadre de l'accréditation de l'organisme / *Locations included in the organisation's accreditation:*

Désignation	Adresse complète
DPA Prélèvement pour le Bâtiment Nord/IDF	12 AVENUE DU QUEBEC, BATIMENT IRIS, 91140, VILLEBON-SUR-YVETTE, France
DPA Prélèvement pour le Bâtiment Ouest	5 RUE DE TREODET, 29500, ERGUE-GABERIC, France

Accréditation Non Valable

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / LAB REF 26 : Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis				
Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZL	Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 FD X 46-033
REZM	Air intérieur	Prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050 (2021)

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / LAB REF 28 : Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail				
Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZN	Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 FD X46-033 NF X43-269 (2017)
REZO	Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X43-269 (2017)

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / HP ENV : Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air
Détermination de la concentration en fibres dans l'air ambiant (environnement extérieur)

Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZP	Air ambiant Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources) Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la période et de la durée de prélèvement Détermination du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 FD X 46-033
REZQ	Air ambiant Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050 (2021)

Accréditation Non Valable

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / LAB REF 26 : Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis				
Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZL	Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 FD X 46-033
REZM	Air intérieur	Prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050 (2021)

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / LAB REF 28 : Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail				
Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZN	Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 FD X46-033 NF X43-269 (2017)
REZO	Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X43-269 (2017)

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement / HP ENV : Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air
Détermination de la concentration en fibres dans l'air ambiant (environnement extérieur)

Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
REZP	Air ambiant Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources) Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la période et de la durée de prélèvement Détermination du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 FD X 46-033
REZQ	Air ambiant Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050 (2021)

Accréditation Non Valable

Fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français. # Mandatory accreditation in the French legislative framework.

Accréditation Non Valide